

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) **Jean STEENSELS**

Date et signature :
le 03 juillet 1998.

2. Intitulé de l'unité de formation :

Eléments de ferronnerie artisanale

CODE (3)	27 6004 U11E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION	205
----------	----------------------	------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 2 pages

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) qualification
 - (1) inférieur
 - (1) supérieur

○ (1) Enseignement supérieur de type court

○ (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ○ (1) oui ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Capacités terminales : Repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration

Code de l'unité de formation : 276004 U11E1	Code du domaine de formation : 205
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Travaux pratiques de ferronnerie artisanale et méthode	PP	<input checked="" type="checkbox"/>	240
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	
		Total des périodes	240

✓

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Neant de 8/09/98



b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 17 SEP. 1998



W. COLLINET
INSP. COORD.

Signature :

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration

3/7/98

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exécution rationnelle de travaux élémentaires de ferronnerie artisanale.

Réaliser d'habituels fabrications d'éléments simples de ferronnerie selon les techniques de façonnage à froid et à chaud et d'assemblages par soudage (pointage) et/ou rivetage.

Favoriser le développement de la créativité de l'élève ainsi que son sens esthétique dans le domaine de la ferronnerie artisanale.

03 -07- 1998

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités préalables requises

Les prérequis demandés pour l'accès à l'unité de formation se définissent comme les conditions d'admission énumérées ci-après :

Pour être admis, l'étudiant doit réussir l'épreuve d'admission portant sur les matières suivantes :

2.1.1. Langue maternelle – Français

Prouver qu'il a atteint un niveau d'alphabétisation lui permettant de suivre la formation.

2.1.2. Mathématique

- Ensembles et relations

Acquisition des éléments pour assurer la compréhension relative aux nombres et à la géométrie.

- Les nombres

- Lecture, écriture et ordination des nombres naturels et décimaux;
- Pratique des opérations sur les nombres entiers;
- Pratique des opérations sur les nombres rationnels;
- Connaissance des propriétés des opérations;
- Maîtrise des tables d'addition, de multiplication, de soustraction, de division – Calcul mental et écrit.

- Géométrie

- Constructions : point, droite, plan, angle;
- Maniement correct des instruments : règle graduée, équerre, compas, rapporteur;
- Mesure et traçage avec précision;
- Construction des triangles et des quadrilatères;
- Inscription de polygones réguliers dans un cercle donné;
- Comparaison des propriétés des solides;
- Traçage des droites parallèles, sécantes, perpendiculaires;
- Connaissance du centre et de l'axe de symétrie;
- Détermination des distances;
- Graduation d'une droite.

U.F. : Eléments de ferronnerie artisanale

Annexe 2

Page 2

03 -07- 1998

- Les grandeurs

- Choix de l'unité, unités-étalons, conversion;
- Calcul des périmètres, des aires, des volumes.

- Mathématique appliquée

- Lecture et compréhension de problèmes simples;
- Maîtrise des situations de proportionnalités;
- Résolution de problèmes de grandeurs inversement proportionnelles.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

L'étudiant en possession du "Certificat d'Etudes de base" est dispensé de l'épreuve d'admission.

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Le groupe ne dépassera pas 15 étudiants.

4. Programme des cours

4.1. Les élèves seront capables de maîtriser :

La conception, la préparation et la réalisation de gabarits de :

Formage d'éléments de ferronnerie;

Positionnement et assemblage.

La technique de détermination des longueurs développées.

Le métré des différentes fabrications.

Le traçage.

Le façonnage à froid :

pliage;

emboutissage.

Le façonnage chaud :

technique de chauffe;

dilatation – retrait;

déformation et correction des défauts.

L'assemblage des éléments par :

soudage oxyacétylénique (pointage);

soudage électrique (pointage);

rivetage.

Les fabrications d'ensembles (exemples : porte, portail, garde-corps, lustrerie, éléments d'ameublement, etc.).

4.2. Les traitements de protection

Les élèves seront capables :

De définir les traitements courants : galvanisation à chaud et à froid, différents types de peintures.

De choisir la méthode d'application et les produits adéquats aux spécificités utilitaires des objets envisagés.

De réaliser des applications pratiques inhérentes à l'aspect artisanal de la ferronnerie en insistant sur l'importance de la préparation des surfaces.

4.3. La sécurité

- En fonction de sa finalité utilitaire, le produit réalisé doit satisfaire aux exigences de sécurité dans le domaine considéré.
- Les consignes de sécurité seront scrupuleusement respectées lors de la réalisation des différents travaux.

4.4. Remarques méthodologiques

Le professeur veillera à :

- Faire appel au raisonnement des élèves;
- Recourir à une documentation adaptée aux besoins actuels;
- Tenir compte de l'aspect esthétique et favoriser l'esprit de créativité.

03 -07- 1998

5. Capacités terminales

Au départ d'un croquis coté et disposant de l'outillage et des matériaux indispensables, l'étudiant sera capable de réaliser un ensemble tel que lustre, garde-corps, porte, élément d'ameublement...

L'évaluation portera notamment sur :

- La conception des gabarits;
- La préparation des surfaces;
- Le choix des techniques de formage et d'assemblage;
- Le respect des dimensions;
- Le choix des techniques de protection;
- La rigidité de l'ensemble.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte de :

- La rapidité d'exécution;
- La précision du geste professionnel.
- Le rapport entre l'aspect esthétique final et la fonction de l'objet réalisé.

U.F. : Eléments de ferronnerie artisanale

Annexe 6

Page 1

03 -07- 1998

6. Chargés de cours

Le chargé de cours sera un enseignant.